



## Demande de remboursement d'une redevance payée par erreur

Compléter entièrement et lisiblement ce formulaire en lettres majuscules (utiliser de préférence un ordinateur).  
Dater et signer (signature manuelle ou électronique).  
Envoyer le formulaire et la preuve du paiement de la redevance à l'adresse [remboursement@ibz.fgov.be](mailto:remboursement@ibz.fgov.be), de préférence en format pdf

**1) Montant du remboursement (en euro) :** .....

(Joindre la preuve du paiement, de préférence en format pdf)

**2) Motif du remboursement :**

- Moins de 18 ans au moment de la demande  
 Regroupement familial avec un citoyen UE (à l'exception d'un Belge)  
Indiquer le n° national du citoyen UE : .....  
 Regroupement familial avec un réfugié reconnu ou un bénéficiaire de la protection subsidiaire:  
Indiquer le n° national du réfugié / bénéficiaire : .....  
 Double paiement (Joindre la preuve de deux paiements, de préférence en format pdf)  
 Boursier (Joindre le formulaire type signé par une autorité ou un organisme désigné à l'article 1<sup>er</sup>/1 de l'arrêté royal du 08/10/1981)  
 Autre raison  
Donner une explication claire : .....

**3) Coordonnées de l'étranger pour lequel la redevance a été payée :**

Numéro SP (si connu) : .....  
Référence de la demande de visa (si connu) : .....  
Prénom : .....  
Nom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Nationalité : .....

**4) Coordonnées et données bancaires du titulaire du compte :**

Numéro national (pour les titulaires d'un compte belge) : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Rue : ..... + n° ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Pays : .....  
Tél. : ..... Adresse e-mail : .....  
Nom de l'entreprise : ..... Type d'entreprise (sprl, sa, ...) : .....  
Numéro de TVA : ..... (en cas de remboursement à l'entreprise)  
Pays où le compte bancaire est établi : .....  
Numéro de compte bancaire (IBAN) \* : .....  
Code SWIFT/BIC : .....

**Déclaration de confidentialité :**

L'Office des étrangers, situé boulevard Pacheco 44 à 1000 Bruxelles, intégrera les données précitées dans une application comptable de l'autorité fédérale. L'Office des étrangers respecte votre vie privée. Les données demandées sont dès lors limitées aux données strictement nécessaires. Vous avez le droit de retenir vos données. Vous avez le droit d'accéder aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'améliorer et de supprimer celles-ci. Vos données sont destinées à être utilisées à des fins purement comptables (conformément à l'autorisation RN N° 46/2008 du 12 novembre 2008 du Comité sectoriel du Registre national). Ces informations ne seront jamais transmises à des tiers sans votre permission explicite préalable.

**Date et signature (manuelle ou numérique) de la personne qui demande le remboursement**